



INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DU CN, PRÉSENTÉES
DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION POUR LE SECTEUR
DE L'ASSOMPTION NORD

8 MARS 2017

Introduction

Le CN souhaite remercier l'OCPM pour l'occasion qui lui est offerte de partager de l'information dans le cadre de la consultation sur le secteur de l'Assomption nord. Les activités du CN, à proximité du secteur sont essentiellement liées au transport ferroviaire et sont réglementées par les lois fédérales. Le CN n'est donc pas impliqué dans l'entreposage ou d'autres activités visées par le projet de règlement municipal présentement soumis à consultation par l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Nous croyons néanmoins que cet exercice de consultation est important pour s'assurer que le rôle de chaque partenaire de la chaîne logistique et l'importance économique du transport de marchandises, reconnus et valorisés par les politiques et orientations des divers paliers de gouvernement, soient bien comprises.

Il est important de préciser que les informations fournies dans ce document sont basées sur les activités actuelles du CN et celles qui sont réalistement envisageables dans l'avenir proche sur notre réseau. À titre de compagnie de chemins de fer interprovinciale, le CN a des obligations de transporteur public qui découlent de la loi sur les transports au Canada, et n'a aucun contrôle sur les fluctuations des quantités de marchandises à transporter. C'est-à-dire qu'à l'occasion, pour répondre à la demande et afin de satisfaire à ses obligations statutaires, le CN peut et doit changer la nature de ses opérations et de ses installations afin d'assurer une desserte ferroviaire adéquate aux expéditeurs.

À propos du CN

Le CN exploite le plus grand réseau ferroviaire au Canada et le seul réseau transcontinental en Amérique du Nord. Le réseau du CN permet d'avoir accès aux trois côtes maritimes de notre continent (Atlantique, Pacifique et Golfe du Mexique) et à plus de 75 % de la population nord-américaine. Le CN offre des services intégrés de transport tel que ferroviaire, intermodal, camionnage, expédition transitaire, entreposage/distribution et est en mesure de rejoindre des marchés aux quatre coins du monde.

Véritable pilier de l'économie, le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans et Mobile, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse : www.cn.ca.

Figure 1 : le réseau nord-américain du CN



Portrait des activités du CN à Montréal et dans le secteur l'Assomption

Le CN est fier de faire partie intégrante de la chaîne logistique de transport dans l'Agglomération de Montréal, et de plus, d'être un des grands employeurs au centre-ville de Montréal. Son siège social d'envergure est établi à Montréal et compte plus de 1 600 employés. Le CN emploie également environ 1 000 cheminots permanents affectés à l'exploitation ferroviaire dans la grande région métropolitaine.

Le CN travaille en étroite collaboration avec ses clients, l'Administration portuaire de Montréal et la Société du Vieux-Port de Montréal, afin que le service ferroviaire puisse cohabiter adéquatement avec les autres usagers du territoire, tout en répondant de façon sécuritaire et efficace aux obligations d'un transporteur ferroviaire. Fait à noter, le Port de Montréal est le 2e

port en importance pour le CN au Canada et notre partenariat avec l'Administration portuaire est essentiel pour le développement économique de Montréal.

Les installations majeures du CN sont plutôt concentrées du côté ouest du centre-ville. Le Pont Victoria est un lien ferroviaire névralgique pour Montréal et pour le Canada et permet de relier plusieurs grands marchés nord-américains. La ligne principale se dirigeant vers l'ouest permet l'accès à deux cours de triage, soit la cour Pointe-St-Charles et la cour Taschereau près de l'Ouest de l'Île. Le CN exploite quotidiennement un service de trains intermodaux et de trains de marchandises diverses au port de Montréal. Ceux-ci empruntent la voie transitant par le quai Bickerdike et le Vieux-Port qui, bien qu'appartenant à l'Administration portuaire de Montréal et non au CN, permet la desserte efficace du Port de Montréal. Cette voie ferrée constitue donc une infrastructure essentielle pour l'économie montréalaise.

Figure 2 : Extrait d'une carte ferroviaire de Montréal (le CN en bleu)



Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le CN est propriétaire et exploitant du triage ferroviaire Longue Pointe, à l'est du secteur Viauville, et de l'antenne Longue Pointe, une voie ferrée industrielle pour la desserte locale, longeant l'avenue Souigny et l'avenue Dubuisson vers nos installations de l'Est de l'Île et le triage Rivière-des-Prairies. La desserte locale des entreprises à

partir de l'antenne Longue Pointe se fait présentement deux fois par semaine. Les nouvelles entreprises souhaitant se localiser dans la cité de la logistique de l'Assomption pourraient bénéficier du transport ferroviaire sur le réseau du CN, par le biais de la desserte locale.

Présentement, aucune activité de triage est effectuée sur le site de la cour de triage Longue-Pointe. Celle-ci sert à la réparation de wagons en provenance du Port. Les wagons nécessitant des réparations y sont amenés, et ensuite retournés au Port une fois réparés. Ces travaux sont effectués quelques jours par semaine, en fonction de la demande, généralement en après-midi et en soirée, et rarement après minuit. La nature des activités au triage n'a pas changé depuis les 5 dernières années. On note toutefois que le volume d'activité est en baisse depuis 3 ans.

Passage à niveau et piste multifonctionnelle proposés

Le PPU propose d'entamer les démarches pour raccorder les deux tronçons de l'avenue Pierre-De Coubertin par un passage à niveau sur les voies du CN. Il est important que l'arrondissement et les intervenants notent que l'approbation d'un nouveau passage à niveau n'est pas garantie, ni automatique. Aucune demande en ce sens n'a été déposée auprès du CN à ce stade-ci pour un passage à niveau à cet endroit. Toute demande de passage à niveau doit suivre une procédure bien établie par laquelle une technique et opérationnelle permet de déterminer si un PAN est possible, notamment en fonction de la réglementation applicable, de la sécurité et des contraintes opérationnelles.

Un sentier multifonctionnel est également proposé le long de l'emprise ferroviaire dans le secteur du PPU. Nous soumettons que l'arrondissement doit consulter avec le CN avant d'élaborer une proposition en ce sens, afin de traiter d'enjeux de sécurité pour les futurs usagers. Selon les meilleures pratiques, ce type de sentier doit avoir une marge de recul suffisante de l'emprise ferroviaire, et doit intégrer une clôture conçue pour empêcher l'intrusion sur l'emprise ferroviaire.

Nous devons réitérer que les informations fournies dans ce document sont basées sur les activités actuelles du CN et celles qui sont réalistement envisageables dans l'avenir proche sur notre réseau. À titre de compagnie de chemins de fer interprovinciale, le CN a des obligations de transporteur public qui découlent de la loi sur les transports au Canada, et n'a aucun contrôle sur les fluctuations des quantités de marchandises à transporter. C'est-à-dire qu'à l'occasion, pour répondre à la demande et afin de satisfaire à ses obligations statutaires, le CN peut et doit changer la nature de ses opérations et de ses installations afin d'assurer une desserte ferroviaire adéquate aux expéditeurs.

Nous espérons que les informations fournies puissent servir dans le contexte de la consultation, et qu'elles permettent aux participants de comprendre la nature et la portée des activités du CN dans le secteur.